

**TARIF DES FRAIS JUDICIAIRES EN MATIÈRE CIVILE ET DES DROITS DE GREFFE**



**1<sup>er</sup> janvier 2016**

	CLASSE I 0.01\$ à 15 000.00\$		CLASSE II 15 000.01\$ à 85 000.00\$		CLASSE III 85 000.01\$ à 300 000.00\$		CLASSE IV 300 000.01\$ et plus		CLASSE V SÉPARATION DIVORCE DISSOLUTION UNION CIVILE
	MORALE	PHYSIQUE	MORALE	PHYSIQUE	MORALE	PHYSIQUE	MORALE	PHYSIQUE	PHYSIQUE
DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE, DEMANDE RECONVENTIONNELLE	200.00\$	170.00\$	400.00\$	340.00\$	600.00\$	510.00\$	800.00\$	680.00\$	300.00\$
RÉPONSE, OPPOSITION ET AUTRES ACTES ASSIMILÉS	100.00\$	85.00\$	100.00\$	85.00\$	200.00\$	170.00\$	200.00\$	170.00\$	150.00\$
INSCRIPTION POUR INSTRUCTION ET JUGEMENT	200.00\$	170.00\$	400.00\$	340.00\$	600.00\$	510.00\$	800.00\$	680.00\$	300.00\$
CONTESTATION, DEMANDE D'ANNULATION OU OPPOSITION EN MATIÈRE D'EXÉCUTION OU SAISIE AVANT JUGEMENT	100.00\$	85.00\$	100.00\$	85.00\$	200.00\$	170.00\$	200.00\$	170.00\$	150.00\$
RÉTRACTATION DE JUGEMENT	200.00\$	170.00\$	200.00\$	170.00\$	400.00\$	340.00\$	400.00\$	340.00\$	150.00\$
AVIS D'EXÉCUTION, AVIS D'EXÉCUTION MODIFIÉ	50.00\$	43.00\$	50.00\$	43.00\$	50.00\$	43.00\$	50.00\$	43.00\$	43.00\$
	<b>VALEUR DE L'OBJET EN LITIGE OU SOMME RÉCLAMÉE NON DÉTERMINÉE</b>				<b>DÉPÔT DE DOCUMENTS PRÉVU À UNE LOI</b> (sauf dépôt selon la Loi Divorce, Exécution réciproque, Régie du logement)				54.75\$
	<b>COUR DU QUÉBEC</b>		<b>COUR SUPÉRIEURE</b>						
	<b>MORALE</b>	<b>PHYSIQUE</b>	<b>MORALE</b>	<b>PHYSIQUE</b>					
DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE	200.00\$	170.00\$	400.00\$	340.00\$	<b>COPIE D'ACTE NOTARIÉ</b> 20.40\$ + 4.30/page à compter de la 6 <sup>e</sup>				
RÉPONSE, OPPOSITION ET AUTRES ACTES ASSIMILÉS	100.00\$	85.00\$	200.00\$	170.00\$	<b>COPIE DE DOCUMENTS</b> 3.20\$/page pour les 10 premières pages, 0.50\$/page suivante				
INSCRIPTION POUR INSTRUCTION ET JUGEMENT	200.00\$	170.00\$	400.00\$	340.00\$	<b>REPRODUCTION SUR SUPPORT TECHNOLOGIQUE DE TOUT DOCUMENT</b> 5.00\$ pour le coût du support + coût de la copie du document				
CONTESTATION, DEMANDE D'ANNULATION OU L'OPPOSITION EN MATIÈRE D'EXÉCUTION OU SAISIE AVANT JUGEMENT	100.00\$	85.00\$	200.00\$	170.00\$					
RÉTRACTATION DE JUGEMENT	100.00\$	85.00\$	200.00\$	170.00\$					
	<b>MORALE</b>	<b>PHYSIQUE</b>	<b>SERVICES FINANCIERS</b>				<b>PALAIS DE JUSTICE</b>	<b>EXTÉRIEUR DU PALAIS DE JUSTICE</b>	
POURVOI EN CONTRÔLE JUDICIAIRE (ART. 529 À 535 C.P.C.) OU TOUT ACTE DE MÊME NATURE ET INJONCTION	300.00\$	255.00\$	Jugement de distribution, ou confection d'un état de collocation.....3% Dépôt judiciaire ou cautionnement : ▶ sur 10 000.00\$ ou moins .....4% + 0,5% sur excédent de 10 000.00\$				<b>MARIAGE CIVIL</b>	268.00\$	357.00\$
DEMANDE D'AUTORISATION D'EXERCER UNE ACTION COLLECTIVE	2 000.00\$	1 700.00\$							
RÉCLAMATION SUR SAISIE-ARRÊT OU SUR DÉPÔT VOLONTAIRE (ART. 664 À 670 C.P.C.)	40.00\$	34.00\$	<b>PROCÉDURE NON CONTENTIEUSE</b>						
LES MESURES PROVISIONNELLES (ART. 516 À 528 C.P.C.)	100.00\$	85.00\$	<b>Présentation d'une demande portant sur un ou plusieurs des objets MENTIONNÉS à l'art. 15 du tarif, soit les suivants :</b>						
POUR L'INSTRUCTION AU FOND D'UNE AFFAIRE	300.00\$/jour 150.00\$/demi-journée	255.00\$/jour 128.00\$/demi-journée	<ul style="list-style-type: none"> <li>▶ Autorisation de consentir aux soins non requis par l'état de santé d'une personne âgée de moins de 14 ans ou inapte à consentir ;</li> <li>▶ Aliénation d'une partie du corps d'un mineur ou majeur inapte ;</li> <li>▶ Jugement déclaratif de décès ;</li> <li>▶ Tutelle à l'absent ou au mineur, émancipation du mineur, régime ou mandat de protection du majeur ;</li> <li>▶ Nomination, désignation ou remplacement de toute personne qui doit, selon la loi, être fait par le tribunal, ainsi que les demandes de cette nature en matière de tutelle au mineur, régime de protection des majeurs, succession et administration du bien d'autrui ;</li> <li>▶ Placement et adoption de l'enfant ainsi qu'attribution du nom de l'adopté ;</li> <li>▶ Modification du registre de l'état civil ;</li> <li>▶ Vérification de testaments, obtention de lettres de vérification en matière de succession, liquidation et partage ;</li> <li>▶ Administration d'un bien indivis, d'une fiducie ou du bien d'autrui ;</li> <li>▶ Acquisition du droit de propriété d'un immeuble par prescription ;</li> <li>▶ Inscription ou rectification, réduction ou radiation d'une inscription sur le registre foncier ou RDPRM ;</li> <li>▶ Délivrance d'actes notariés ou remplacement et reconstitution d'écrits ;</li> <li>▶ Demandes d'exemption ou suspension de l'obligation de verser la pension alimentaire et arrérages</li> </ul>						
OPPOSITION OU HOMOLOGATION RELATIVE À L'ÉTAT DES FRAIS DE JUSTICE	50.00\$	43.00\$							
MATIÈRE IMMOBILIÈRE, POUR L'EXÉCUTION DU DEVOIR DU GREFFIER, CONTESTATION D'ÉTAT DE COLLOCATION	200.00\$	170.00\$							
APPEL									
COUR SUPÉRIEURE, COUR DU QUÉBEC									
▶ Déclaration d'appel	100.00\$	85.00\$							
▶ Rejet d'appel, contestation	50.00\$	43.00\$							
DEMANDE DE RÉVISION DE MESURES ACCESSOIRES POSTÉRIEURES À UN JUGEMENT DE SÉPARATION, DIVORCE, DISSOLUTION DE L'UNION CIVILE OU NULLITÉ DE MARIAGE OU DE L'UNION CIVILE OU DEMANDE INTRODUCTIVE D'INSTANCE OU DEMANDE EN RÉVISION PORTANT SUR LA GARDE D'ENFANTS OU OBLIGATIONS ALIMENTAIRES			150.00\$						
DEMANDE PRÉSENTÉE EN VERTU DU CODE DE LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE (Chapitre C-24-2)			100.00\$						
DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DES OPÉRATIONS ET CONCLUSION DU NOTAIRE			50.00\$						
			<b>Procédure non contentieuse NON MENTIONNÉE à l'article 15 du tarif</b>						
			100.00\$						